



MINISTÈRE
DE LA SANTÉ
ET DE LA PRÉVENTION

*Liberté
Égalité
Fraternité*



SÉGUR DU NUMÉRIQUE EN SANTÉ

COSUI Ségur numérique #7

5 avril 2023



Financé par
l'Union européenne
NextGenerationEU



Merci de noter vos questions au fur et à mesure dans le fil de conversation de la réunion, un temps de réponses est prévu en fin de séance



Merci de couper votre micro lorsque vous n'intervenez pas.



COSUI #7 – Ordre du jour

1. **Rappel des ambitions du Ségur numérique et point de situation**
2. **Le financement des mises à jour des logiciels des professionnels de santé (SONS)**
3. **L'accompagnement des nouveaux usages numériques**
4. **Les prochains rendez-vous**



COSUI #7 – Ordre du jour

1. **Rappel des ambitions du Ségur numérique et point de situation**
2. Le financement des mises à jour des logiciels des professionnels de santé (SONS)
3. L'accompagnement des nouveaux usages numériques
4. Les prochains rendez-vous



Les ambitions du Ségur Numérique



Le Ségur du Numérique en Santé a été créé dans l'objectif de **généraliser le partage fluide et sécurisé** des données de santé **entre professionnels de santé et avec l'usager** pour mieux prévenir et mieux soigner.

Ce programme viendra alimenter **Mon espace santé, qui permet à chaque citoyen de disposer d'une vision consolidée de son parcours de soins** afin d'être acteur de sa santé.



Une ambition en rupture

De 6 millions (début 2021) à 250 millions de documents échangés par an via Mon espace santé et la Messagerie Sécurisée de Santé à fin 2023.



Des moyens historiques

Un investissement historique de 2 milliards d'euros

- **1,4 milliards** pour le partage des données de santé (sur 3 ans)
- **600 millions** dédiés au secteur médico-social (sur 5 ans)

100% financé par le Plan de Relance et Résilience Européen



La stratégie de mise en œuvre du Ségur du numérique en santé



UNE IMPLÉMENTATION PAR "PETITS PAS" POUR PLUS DE *RÉACTIVITÉ*

- 1 Généralisation de Mon espace santé par opt-out
- 2 Atteindre une "masse critique" de documents
 - ➡ Envoi systématique d'une copie numérique des documents remis au patient dans MES
- 3 Faciliter l'intégration de l'information dans les logiciels médicaux pour les professionnels

2 LEVIERS ACTIVÉS

FINANCEMENT

- Des mises à jour logicielles (vague 1, vague 2)
- De la transformation des acteurs : professionnels libéraux et hospitaliers

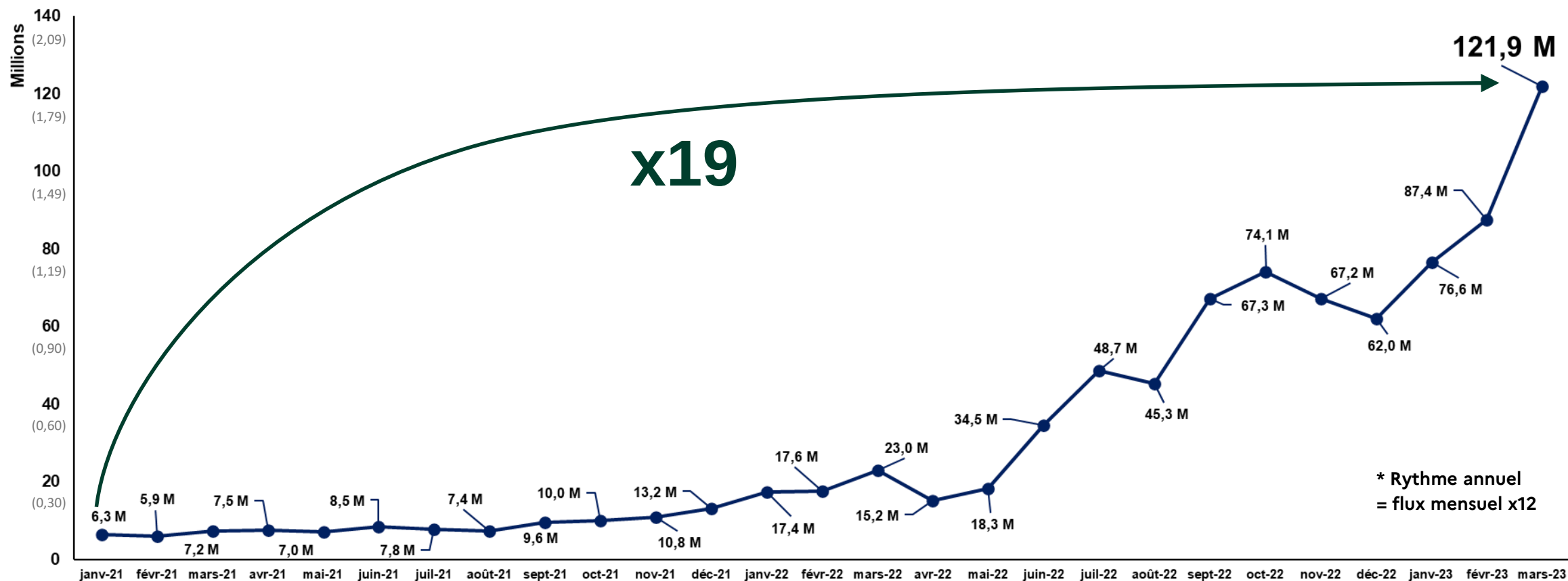
RÉGLEMENTAIRE

- Opposabilité du parcours de soins numérique (L1111-15 du CSP)
- Opposabilité des référentiels techniques (L1470-5 du CSP)

Point sur l'alimentation de Mon Espace Santé

➔ Forte accélération des flux, 50% de la cible atteinte

Flux de documents mis à disposition en rythme annuel* dans mon espace santé
(+ Flux de document par habitant en rythme annuel)



La transparence sur le suivi du Ségur numérique : <https://esante.gouv.fr/segur/transparence>

Le ressenti sur le terrain



Des patients

Déjà **12%** de patients ayant activé Mon espace santé, une dynamique à poursuivre !

De nombreux retours positifs des patients recevant leurs documents via MES



Des professionnels de santé

Pleinement inscrits **dans la dynamique**

Rencontrant des **difficultés d'usage** : bugs, trop nombreux clics (notamment INS et DMP)



Des éditeurs de logiciels

Déploiements complexes en structures (biologie, radiologie, hôpital) → **Délais**

De vraies difficultés opérationnelles → **Plusieurs correctifs nécessaires**

Un moment charnière pour la poursuite du programme



**Optimisme
et confiance**

Programme **hors norme** sans équivalent.
Résultats visibles et solides.



Remerciements

Merci aux professionnels de santé pleinement engagés !
Merci aux éditeurs et aux équipes fortement mobilisés !
Merci aux équipes internes ! ANS, CNAM, CNDA, GIE-SV, ASP, ARS, Grades, CIS...



Transparence

Maintien de la **communication "parler vrai"**.
Réalisme face aux difficultés rencontrées.



Détermination

Actions programmées, **engagements** pris.
Suivi des dossiers, ne **rien lâcher**.

COSUI #7 – Ordre du jour

1. Rappel des ambitions du Ségur numérique et point de situation
2. **Le financement des mises à jour des logiciels des professionnels de santé (SONS)**
 - i. **Panorama des dispositifs SONS en place**
 - ii. Dénouement de la vague 1 sanitaire
 - iii. Construction de la vague 2 sanitaire
 - iv. Lancement des travaux préparatoires à la vague 2 médico-sociale
3. L'accompagnement des nouveaux usages numériques
4. Les prochains rendez-vous



Panorama des dispositifs SONS vague 1 en vigueur

		Référencement	Commandes	Installations
Vague 1 sanitaire	Médecins de ville	Clôturé	Clôturé	En cours
	Hôpital			
	Radiologie			
	Biologie médicale			
	Pharmacie			
Opérateurs MSSanté		Clôturé	En cours	En cours
Vague 1 Médico-social	Médico-social PA / PH / Domicile	Clôturé	En cours	En cours
	Médico-social PDS	En cours	En cours	En cours
	Médico-social PDE	En cours	En cours	En cours



Calendriers récemment mis à jour (cf. page suivante)

Calendriers récemment mis à jour

Opérateurs MSSanté

- Date limite pour les demandes d'avance (commandes) reportée du 23/03 **au 26/07 14h**

Cf [Arrêté du 8 mars 2023](#)

Médico-social Personnes en difficultés spécifiques (PDS)

- Date limite pour déposer un dossier complet de référencement reportée du 31/03 **au 28/06 14h**
- Date limite des demandes d'avance (commandes) reportée du 31/12/23 **au 10/01/24**
- Date limite des demandes de solde (installations) reportée du 31/03/24 **au 10/07/24**

Cf [Arrêté du 8 mars 2023](#)

Médico-social Protection de l'enfance (PDE)

- Date limite pour déposer un dossier complet de référencement reportée du 28/04 **au 28/06 14h**
- Date limite des demandes d'avance (commandes) reportée du 31/12/23 **au 10/01/24**
- Date limite des demandes de solde (installations) reportée du 31/03/24 **au 10/07/24**

Arrêté à paraître

COSUI #7 – Ordre du jour

1. Rappel des ambitions du Ségur numérique et point de situation
2. **Le financement des mises à jour des logiciels des professionnels de santé (SONS)**
 - i. Panorama des dispositifs SONS en place
 - ii. **Dénouement de la vague 1 sanitaire**
 - iii. Construction de la vague 2 sanitaire
 - iv. Lancement des travaux préparatoires à la vague 2 médico-sociale
3. L'accompagnement des nouveaux usages numériques
4. Les prochains rendez-vous



Dénouement de la vague 1 sanitaire

Comment réussir la Vague 1 ?

- **Rappel de l'ambition Vague 1** : généraliser l'alimentation de Mon espace santé à chaque épisode de prise en charge

Développement par les industriels d'une offre de logiciels « Version Ségur » suffisamment large sur chaque couloir

✓ OK – Été 2022*

+ 130 solutions référencées sur le secteur sanitaire

*début 2023 pour la pharmacie

Commandes de la mise à jour Ségur par une « masse critique » de professionnels de santé dans chaque couloir

✓ OK – Fin novembre 2022*

Adoption des mises à jour réussie sur la quasi-totalité des couloirs

*mi-mars 2023 pour la pharmacie

Déploiement « massif » des mises à jour commandées dans des délais maîtrisés

■■■■■■■ En cours

Une part significative des déploiements déjà réalisée

Prise en main par les professionnels de santé et émergence des nouvelles pratiques numériques (alimentation DMP, usages MSSanté, etc.)

■■■■■■■ En cours

Une progression continue des volumes d'alimentation MES

Dénouement de la vague 1 sanitaire

Où en est-on aujourd'hui ?

	Commandes (chiffres définitifs)	Installations (estimation à date)	Usages d'alimentation DMP (observations sur le parc mis à jour)
HÔPITAL	80%+ de l'activité hospitalière ●	+2.500 logiciels mis à jour, soit 60-70% des ! déploiements réalisés	~en ligne avec l'objectif d'alimentation systématique ●
BIOLOGIE MEDICALE	73% des sites de ville ● 22% des sites ES !	20-30% des ! déploiements réalisés	~en ligne avec l'objectif d'alimentation systématique ●
RADIOLOGIE	77% de l'activité ville ● 60%+ de l'activité ES ●	30-50% des ! déploiements réalisés	~en ligne avec l'objectif d'alimentation systématique ●
MEDECINS DE VILLE	70%+ des médecins bénéficiant du forfait structure ●	~40.000 médecins déjà déployés, soit ~75% des déploiements ●	~niveaux très insuffisants au vu du parc déployé !
OFFICINES	97% des officines ●	A minima +6.000 ! officines installées, soit 30% des déploiements	~Premiers retours qualitatifs positifs ●

Au total, un engagement d'environ 160 M€ sur la vague 1 sanitaire SONS

Dénouement de la vague 1 sanitaire

En résumé : nous y sommes presque !

Une très forte mobilisation des industriels pour développer/corriger/stabiliser les solutions Ségur

De très nombreuses installations déjà confirmées, en ville comme à l'hôpital

Des professionnels de santé qui s'approprient progressivement les usages, avec **une alimentation de Mon espace santé qui s'accélère presque partout**



Un délai supplémentaire nécessaire pour finaliser « sereinement » les déploiements

Des réponses fortes et rapides à apporter sur le couloir Médecins de ville, pour améliorer la satisfaction des médecins et leur niveau d'alimentation de Mon espace santé

- 1** Permettre la réalisation de la quasi-totalité des Prestations Ségur dans des conditions satisfaisantes
- 2** Répondre aux insatisfactions des PS et aux trop faibles volumes d'alimentation MES du couloir médecins de ville

Mesures concernant le calendrier des SONS vague 1 sanitaire

- Malgré l'engagement collectif et un niveau important de déploiements déjà réalisés, un **risque significatif de non-livraison de prestations au 28/04** (délais de stabilisation de certaines solutions qui ont pu retarder certains déploiements)

- Un délai supplémentaire généralement nécessaire une fois la prestation livrée, **pour mener sereinement les opérations de vérification par l'ES/PS, et signer la VA**

Délai pour les Fournisseurs

Octroi d'un dernier délai pour la réalisation complète des Prestations Ségur
(mesures réglementaires)

Délai pour les vérifications ES/PS

Octroi d'un délai dédié à la vérification des prestations et à la réalisation des formalités ASP
(mesures réglementaires)

- Prestation à finaliser impérativement au 20 septembre**, et au 31 octobre pour les prestations LOINC
- A cette date, le Fournisseur doit **soit** avoir déposé sa demande de solde, **soit** avoir notifié l'achèvement de sa prestation à l'ASP

Une fois la prestation livrée, le Client final doit mener les opérations de vérification, et **lever les éventuelles réserves jusqu'à la signature de la VA**, lorsque celle-ci est exigée

- Dans tous les cas, la demande de solde doit être déposée à l'ASP **au plus tard le 14 décembre à 14h**

NB : la très grande majorité des prestations devrait être livrée **d'ici l'été**

Le non-respect de ces échéances déclenchera les procédures de mise en recouvrement des montants perçus par l'industriel.

Mesures concernant l'anticipation des difficultés

- La nécessité d'organiser le **suivi rapproché des projets de mise à jour Ségur non encore finalisés**

- Un besoin d'encadrer les situations où le Fournisseur n'est pas en mesure d'honorer la commande dans le calendrier réglementaire, **en particulier pour empêcher toute tentative de refacturation vers l'ES/PS**



- **Mesure réglementaire** : obligation pour tous les éditeurs n'ayant pas encore livré **au 28 avril** (et au 15 juin en Médecine de ville & Pharmacie), de **confirmer avec leur client une date ferme** de finalisation de la prestation, cohérente avec le nouveau calendrier réglementaire
 - Organisation de **points de suivi réguliers Client / Fournisseur** jusqu'à livraison complète de la Prestation Ségur
 - **Suivi renforcé par les pouvoirs publics** de l'avancement des derniers déploiements, en lien étroit avec les fédérations
 - Possibilité pour les ES/PS de signaler leurs difficultés auprès des **ARS / GRADeS / CIS**
-
- **Rappel** : les Prestations Ségur commandées par les ES / PS ont **vocation à être honorées par les éditeurs** ; de son côté, l'ES/PS doit **se rendre disponible pour la réalisation de la prestation**, dans un calendrier cohérent avec les impératifs réglementaires
 - **Mesure réglementaire** : dans le cas où le Fournisseur ne **serait pas capable d'honorer la commande de Prestation Ségur** dans le calendrier réglementaire, alors **il doit en informer sans délai le Client final et l'ASP**
 - Cette situation ne peut **en aucun cas donner lieu à une compensation financière supportée par le Client final.**
 - Elle peut en outre provoquer l'application au Fournisseur des **éventuelles pénalités prévues au contrat** liant le Fournisseur et le Client final, par exemple pour rupture abusive du contrat.

Mesures concernant les conditions de réception des prestations

BIOLOGIE SONS SGL

- **Suppression de l'obligation de dépôt d'un CR de test** (difficultés opérationnelles liés à l'espace de test, possibilité d'échec en cas de non-transcodification du catalogue, non imputable à l'éditeur de SGL)

MdV SONS LGC

- **Suppression de la condition d'envoi de 10 messages par MSSanté** (cas avérés de certaines spécialités médicales avec des envois de courrier très peu fréquents) et du message de test MSS-c
- **Maintien de la condition d'atteinte du seuil de 10 documents dans le DMP**, avec contrôles a posteriori

HÔPITAL SONS RI SONS DPI SONS PFI

*Pour rappel, la Prestation Ségur intègre la **maintenance corrective** des fonctionnalités Ségur*

- **Clarification des modèles de VA**, pour mieux traduire le périmètre de responsabilité de chaque éditeur dans la vérification des flux RI – DPI – PFI
- *Ex : cas où la conformité du flux DPI -> PFI n'a pas pu être vérifiée car la PFI n'a pas encore été mise à jour ; la VA doit alors pouvoir être signée, et l'éditeur de DPI devra évidemment apporter les correctifs éventuellement nécessaires une fois que les vérifications auront pu être menées par l'ES.*
- Les éventuelles réserves jugées non bloquantes par l'ES/PS **peuvent être inscrites sur la VA**, sans traitement par l'ASP
- *NB : les VA déjà signées selon le modèle précédemment en vigueur restent valables*

Les modèles de documents mis à jour sont disponibles sur [le lien suivant](#).

Prise en compte du nouveau calendrier pour la fermeture des API V1 du DMP

- Pour rappel, les APIv1 et la TD0.0 **seront prochainement décommissionnées**, pour basculer définitivement dans l'alimentation du DMP par appel du téléservice INSi et qualification de l'identité
 - C'est le cas depuis le 31 décembre dernier pour les LGO et pour les autres logiciels DMP-compatibles qui n'avaient pas généré de flux DMP sur les 3 derniers mois de 2022
 - Ce décommissionnement était prévu au 28 avril prochain, en lien avec l'échéance de déploiement des logiciels Ségur

Décision

Décommissionnement de l'APIv1 et de la TD0.0 reporté au 20 septembre prochain, nouvelle échéance de finalisation des mises à jour Ségur vague 1

 Aux échéances, les éditeurs devront avoir déployé l'ensemble de leurs Professionnels et Etablissements de Santé avec une version compatible Ségur Vague 1 (APIv2 avec utilisation du TLS INSi)

Récapitulatif des mesures clés

- Selon les couloirs, de **30 à 75% des prestations sont déjà finalisées à ce jour** ; la quasi-totalité des Prestations Ségur restantes **seront finalisées d'ici l'été**
- **Les Fournisseurs n'ayant pas encore livré doivent :**
 - **Confirmer avec leur client une date ferme de finalisation** : dès fin avril pour l'hôpital, la biologie et la radiologie, et à mi-juin pour la médecine de ville et la pharmacie
 - **Finaliser la Prestation Ségur au plus tard au 20 septembre 2023** (et au plus tard le 31 octobre 2023 pour les prestations LOINC). A cette date, les APIv1 DMP et la TD0.0 seront décommissionnées.
- Les vérifications par les ES/PS peuvent se poursuivre au-delà ; **dans tous les cas, les demandes de solde doivent être déposées au plus tard le 14 décembre 2023 14h**

Un arrêté rectificatif traduira ces mesures dans les tous prochains jours.
Toutes les informations mises à jour seront disponibles sur esante.gouv.fr/segur

1

Permettre la réalisation de la quasi-totalité des Prestations Ségur dans des conditions satisfaisantes

2

Répondre aux insatisfactions des PS et aux trop faibles volumes d'alimentation MES du couloir médecins de ville

Pour répondre aux difficultés : « l'action Sentinelle Ségur »

Les constats

Une insatisfaction remontée par de nombreux utilisateurs des LGC* Ségur

Exemple
enquête
CNAM
Février 23

Rencontrez-vous des dysfonctionnements dans la connexion au DMP ?

Oui 58% Non 42%

Le contenu de la formation est-il jugé suffisant ?

Oui 23% **Non 77%**

L'envoi dans le DMP est ?

Manuel 83% Automatique 17%

Une alimentation de Mon espace santé par les médecins de ville qui ne décolle pas assez

- Une augmentation engagée sur les 2 derniers mois, **mais beaucoup trop faible** au vu des parcs de logiciels mis à jour et de l'activité type d'un médecin de ville
- Au niveau individuel :
 - **Moins de 10%** des médecins équipés Ségur atteignent 10 envois de documents / semaine
 - **Moins de 1%** atteignent les 100 documents / semaine (soit une alimentation quasi-systématique)

*LGC = logiciel de gestion de cabinet

L'action Sentinelle Ségur

- **Ecoute terrain** : remontée des difficultés par le réseau des CIS / DNS de l'Assurance maladie, entretiens directs avec des médecins utilisateurs, sessions de démos logiciels pour tester les « parcours types », etc.
- **Suivi partagé des données d'usage** des logiciels Ségur entre les pouvoirs publics et les éditeurs LGC Ségur
- **Diagnostic des freins à lever** et construction d'un **plan d'actions de court terme** pour répondre aux principales sources d'insatisfaction
- Un suivi installé **au plus haut niveau**

Les principaux freins issus du diagnostic et le plan d'actions associé

Une qualité des logiciels Ségur à améliorer rapidement

(Bugs et instabilité, actions chronophages avec « trop de clics », accompagnement insuffisant, etc.)



- Construction de la « **Checklist** » des améliorations prioritaires, pour améliorer l'ergonomie et faciliter l'usage des logiciels
- **Engagements des éditeurs à mettre en place rapidement ces améliorations**, et en finalisant au plus vite **l'important travail de stabilisation des solutions déjà entrepris**
- **Mobilisation et formation de CIS/DNS « experts »** sur les différents logiciels, pour mieux accompagner les médecins sur le terrain

L'INS des patients n'est que trop rarement qualifiée

(Procédure jugée complexe, délégation impossible ou difficile vers le secrétariat, etc.)



- Adoption d'une **procédure d'exception de qualification de l'INS** pour les professionnels de santé libéraux en situation de qualifier l'INS des patients **déjà bien connus**
- Moyen de délégation à court terme : déploiement des **CPE nominatives** pour les secrétariats médicaux

Un niveau de connaissance et d'appropriation à renforcer chez les médecins

(concernant l'INS, Mon espace santé, etc.)



- Actions de communication directe vers les médecins, et **amélioration de la documentation disponible pour les questions clés**
- **Mobilisation renforcée du réseau des CIS/DNS** de l'Assurance maladie sur le terrain

L'engagement des éditeurs des logiciels Ségur des médecins de ville – Intervention de Francis Mambrini, président de la FEIMA



Une mobilisation inédite des éditeurs de médecine de ville pour

- Développer en temps contraint des solutions répondant à des exigences Ségur ambitieuses pour les LGC
- Déployer à rythme soutenu auprès des médecins, et améliorer en continu les logiciels pour répondre aux retours terrain

Des résultats encore en demi-teinte

- Des logiciels parfois encore instables, et un accompagnement jugé insuffisamment efficace...
- ...mais aussi des retours encourageants de certains professionnels de santé

Un engagement de l'ensemble des éditeurs à la hauteur des défis à relever

- Des versions stabilisées et améliorées **disponibles dès ce mois-ci pour certains éditeurs, et d'ici juin au plus tard**
- Un engagement de résultats **concrets et mesurables pris devant le ministre de la santé**, à la fois sur le niveau de satisfaction des médecins et sur le décollage de l'alimentation de Mon espace santé

La suivi en transparence des actions d'amélioration et la valorisation des résultats concrets

- Une page [Sentinelle](#) déjà disponible sur le site de l'ANS
- Une communication au fil de l'eau **par les éditeurs et les pouvoirs publics**, pour relayer la mise à disposition **des versions améliorées et stabilisées des logiciels de chaque éditeur**
- La publication à horizon juin des niveaux de performance de chaque LGC en matière d'alimentation de Mon espace santé, **traduisant la prise en main effective par les médecins**
- Un suivi en parallèle de la **satisfaction des médecins utilisateurs** des logiciels Ségur



Rappel des ressources disponibles pour les médecins de ville

- La page Ségur pour la [Médecine de Ville](#) mise à jour, avec notamment la réponse aux 15 questions les plus courantes des médecins, et tous les documents clés rappelés et facilement accessibles
- La [page INS](#) a été simplifiée et améliorée, avec un accès direct aux fiches réflexes pour les médecins
- Une page dédiée à Mon espace santé à destination spécifique des [professionnels de santé](#)

COSUI #7 – Ordre du jour

1. Rappel des ambitions du Ségur numérique et point de situation
2. **Le financement des mises à jour des logiciels des professionnels de santé (SONS)**
 - i. Panorama des dispositifs SONS en place
 - ii. Dénouement de la vague 1 sanitaire
 - iii. Construction de la vague 2 sanitaire**
 - iv. Lancement des travaux préparatoires à la vague 2 médico-sociale
3. L'accompagnement des nouveaux usages numériques
4. Les prochains rendez-vous



Les ambitions et objectifs de la vague 2

 **La vague 2 n'est pertinente qu'après une vague 1 réussie !** 

La vague 2 complète le socle technologique de la vague 1

Faciliter la consultation de
l'information disponible dans
Mon espace santé par les
professionnels

Faciliter l'intégration des
documents médicaux reçus par
MSSanté

Renforcer la sécurité des
systèmes d'information

L'évolution du périmètre intégré dans la vague 2

- Nouveaux dispositifs :**
- Professions médicales et paramédicales
 - Diffusion des images médicales (DRIM)

Périmètre du **RIS étendu à la médecine nucléaire**

- Pas de nouveau dispositif** de
financement dédié :
- Aux mises à jour du RI (hôpital)
 - Au transcodage LOINC

Les usages clés de la vague 2

(Sélection, liste non exhaustive)

— Faciliter la consultation de l'information disponible dans Mon espace santé (MES) par les professionnels —

- Savoir sans clic si le patient dispose d'un profil Mon espace santé et le type des derniers documents intégrés
- Réduire les temps d'accès à Mon espace santé (et aux différents téléservices)
- Permettre l'accès de tous professionnels à Mon espace santé, même lorsque leur CPS est au secrétariat (MdV)
- Intégrer l'information du patient et la gestion de l'opposition en amont de la prise en charge

— Faciliter l'intégration des documents médicaux reçus par MSSanté —

- Classer automatiquement et associer au bon patient les documents reçus par MSSanté
- Disposer d'une liste de travail pour l'intégration des documents reçus
- Déléguer les tâches de gestion de la messagerie au secrétariat

Les évolutions technologiques embarquées en vague 2

(Sélection, liste non exhaustive)

Usage systématisé de Pro Santé Connect (permet de dématérialiser CPS)

- Pour la connexion aux logiciels
 - Pour l'accès aux téléservices (INSi, Ordonnance numérique etc...) et à MES depuis le logiciel
 - Pour la connexion aux boîtes aux lettres MSSanté depuis le logiciel
 - Pour la connexion à Ameli Pro
- Simplification de l'usage et temps de réponse améliorés +++

Interopérabilité des BAL MSSanté du marché avec les logiciels grâce à la standardisation des interfaces

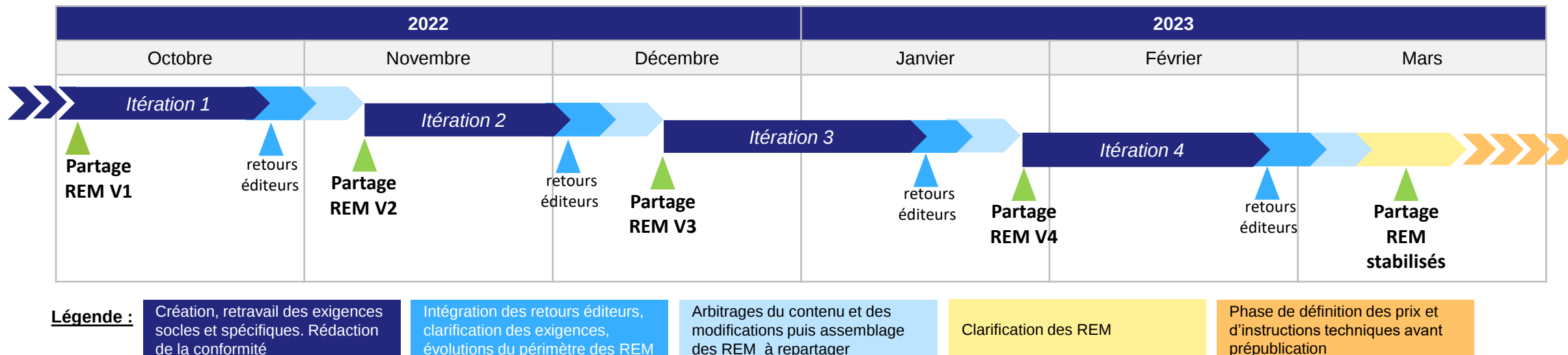
Création du réseau DRIM : diffusion des examens d'imagerie au patient et au professionnel correspondant

[ICI](#) la version consolidée à date de l'ensemble des référentiels d'exigences

En annexe, le tableau répertoriant l'ensemble des référentiels utilisés en vague 2 (majoritairement disponibles)

Panorama des échanges successifs avec l'écosystème

Les échanges avec l'écosystème, ce sont **4 cycles d'itérations** pour intégrer les retours éditeurs sur les **REM HOP – RIS (176*) – LGC (150*) – SGL (128*) – DB (222*)**



Soit entre 20 et 25 retours éditeurs par itération, plus de 400 commentaires éditeurs intégrés sur les exigences qui ont produit :

300+

Modifications d'exigences

184

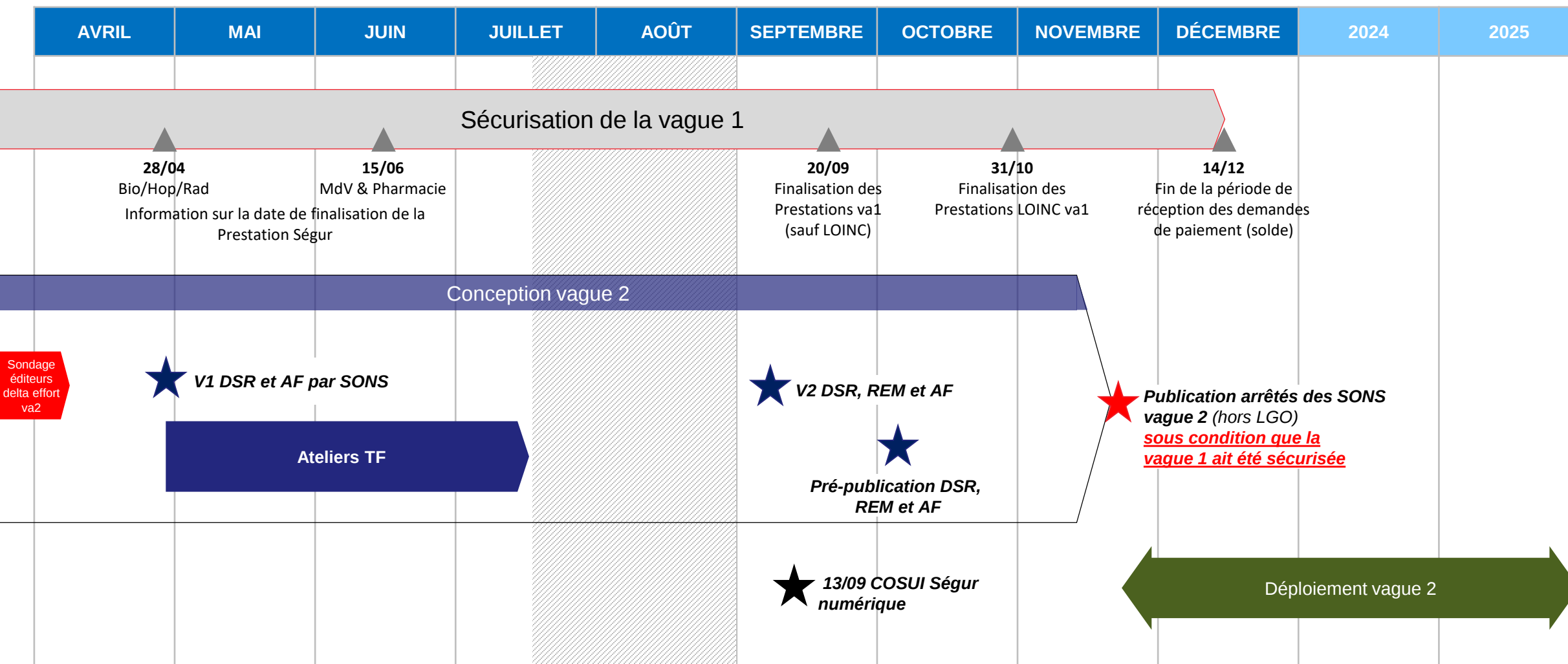
Exigences validées

134

Exigences passées obsolètes

*Nombre d'exigences pas REM stabilisés

Le nouveau calendrier prévisionnel vague 2



Suivi de l'avancement des travaux des SONS "Autres PS"

Les travaux pour les Nouveaux Couloirs ont démarré !

Ils sont dédiés aux professions de santé citées dans le décret d'application de la Loi HPST de juillet 2010, et non encore couverts par des dispositifs du Ségur numérique : les **sages-femmes**, les **chirurgiens-dentistes**, et les **paramédicaux** (infirmiers, masseurs-kinésithérapeutes, orthoptistes, orthophonistes, pédicures-podologues), exerçant en ville (en cabinet libéral, en centre ou en maison de santé).

Des premiers ateliers constructifs, effectués avec les professionnels de santé et les éditeurs :

- 13 réunions déjà réalisées
- 29 réunions planifiées



Objectifs :



Des enjeux spécifiques :

- Plus de 215 000 professionnels de santé à équiper et à accompagner dans les usages
- Environ 150 solutions à référencer



Amélioration du parcours éditeurs en vague 2 grâce aux apprentissages de la vague 1



Thème



Axes d'amélioration remontés suite à la vague 1



Solutions proposées pour la vague 2

Communication

Un **impact de la communication amoindri** en raison de canaux multiples et d'une **stratégie de communication perfectible**

Mettre en œuvre une communication **mieux ciblée et renforcer l'effort de transparence** à destination de l'écosystème

Accompagnement

Un **manque de lisibilité des points de contacts** pour l'écosystème éditeur et des **délais de réponse aux sollicitations inégaux**

Améliorer l'organisation et les processus de gestion du support et de l'accompagnement au global Ségur (support, référencement, CPE, support ASP, etc.)

Outillage

Une **multiplicité des outils employés** et un manque d'adéquation avec les besoins programme

Référencement : un nouvel outil pour la vague 2

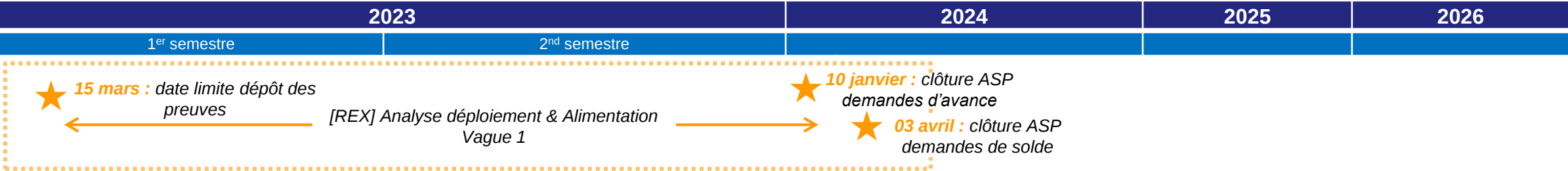
COSUI #7 – Ordre du jour

1. Rappel des ambitions du Ségur numérique et point de situation
2. **Le financement des mises à jour des logiciels des professionnels de santé (SONS)**
 - i. Panorama des dispositifs SONS en place
 - ii. Dénouement de la vague 1 sanitaire
 - iii. Construction de la vague 2 sanitaire
 - iv. **Lancement des travaux préparatoires à la vague 2 médico-sociale**
3. L'accompagnement des nouveaux usages numériques
4. Les prochains rendez-vous

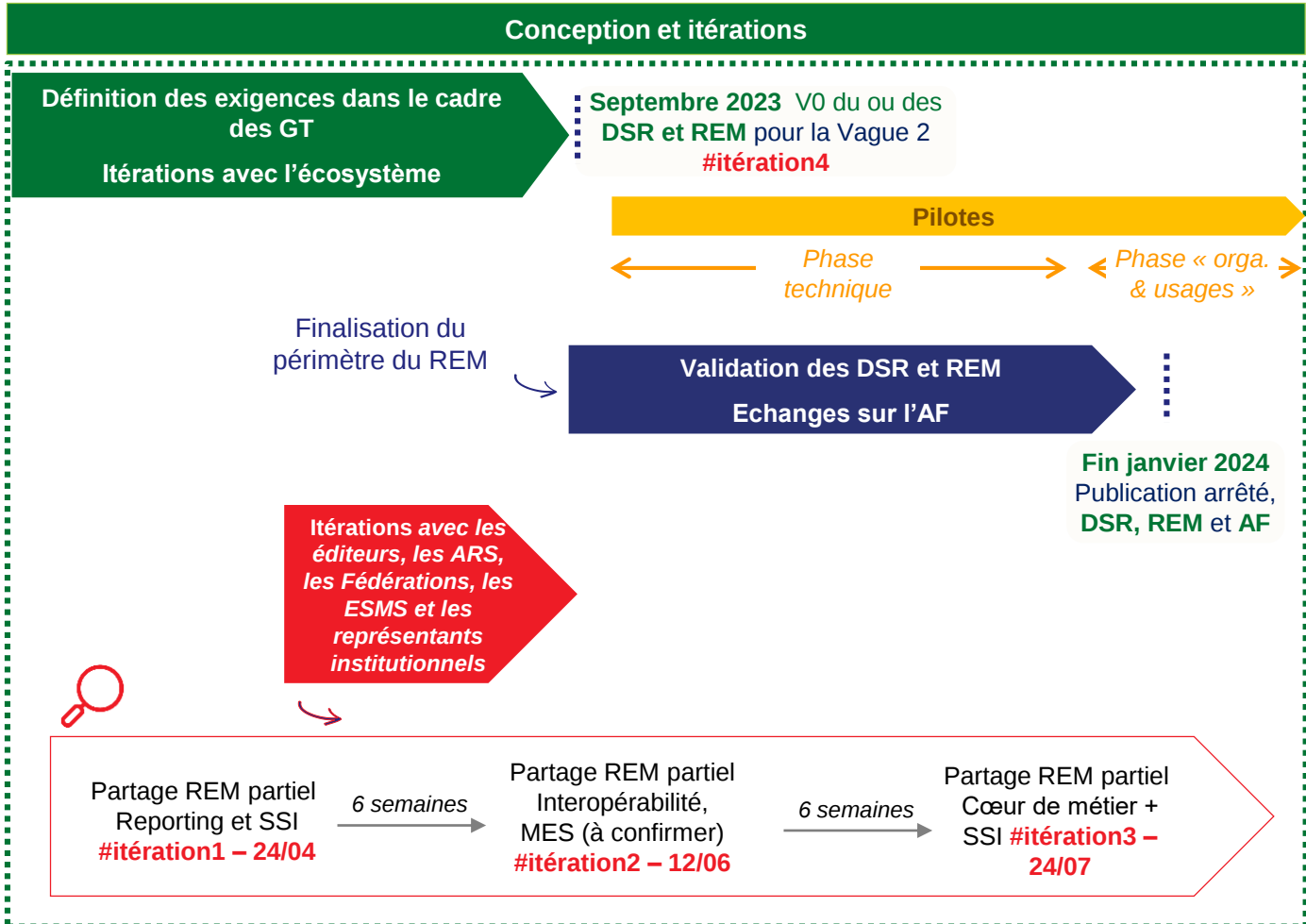


Démarche de travail médico-social vague 2

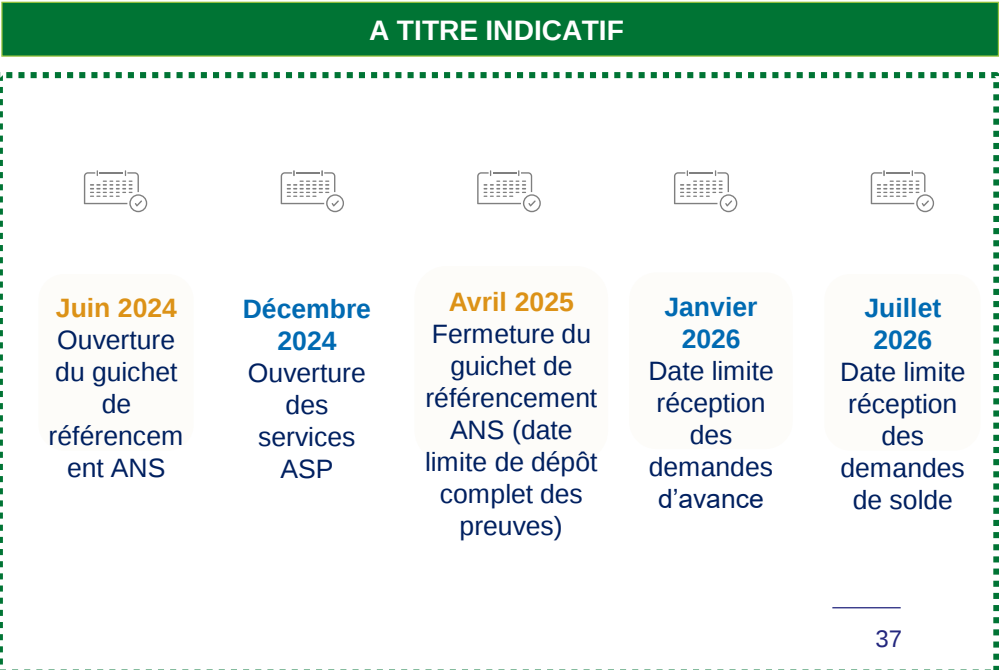
VAGUE 1



VAGUE 2



Grands jalons prévisionnels (PA / PH / Domicile)



COSUI #7 – Ordre du jour

1. Rappel des ambitions du Ségur numérique et point de situation
2. Le financement des mises à jour des logiciels des professionnels de santé (SONS)
- 3. L'accompagnement des nouveaux usages numériques**
4. Les prochains rendez-vous



Usages numériques pour les médecins libéraux

Sous réserve du règlement arbitral à venir, rappel des dispositions de valorisation des usages numériques issues de l'avenant 9 :

- **Financement pour la production des volets de synthèse médicale (VSM)**, selon les volumes de VSM de la patientèle ALD produits et envoyés sur Mon espace santé à fin juin 2023
- **Forfait structure 2023**
 - **Volet 1 : disposer d'un logiciel référencé Ségur**
 - **Volet 2 : indicateurs d'usage des services socles du numérique en santé** (DMP, MSSanté citoyenne, Ordonnance numérique, Application Carte Vitale)

- Pour rappel, les 14 solutions référencées dans le cadre du SONS Vague 1 sont éligibles
- D'autres logiciels de médecins de ville ont plus récemment obtenu leur référencement Ségur (AlmaPro, Easy-care), ou sont en cours de référencement par l'ANS
- Toutes les solutions référencées sont consultables au fil de l'eau sur [le site de l'ANS](#)

Usages numériques dans le secteur médico-social



Montant total engagé pour le soutien aux ESSMS depuis le début du programme : 189,4 M€



Plan de vol des projets

86% de l'objectif à fin 2022 atteint en nombre d'ESSMS à embarquer

Progression du nb de projets démarrés : 213

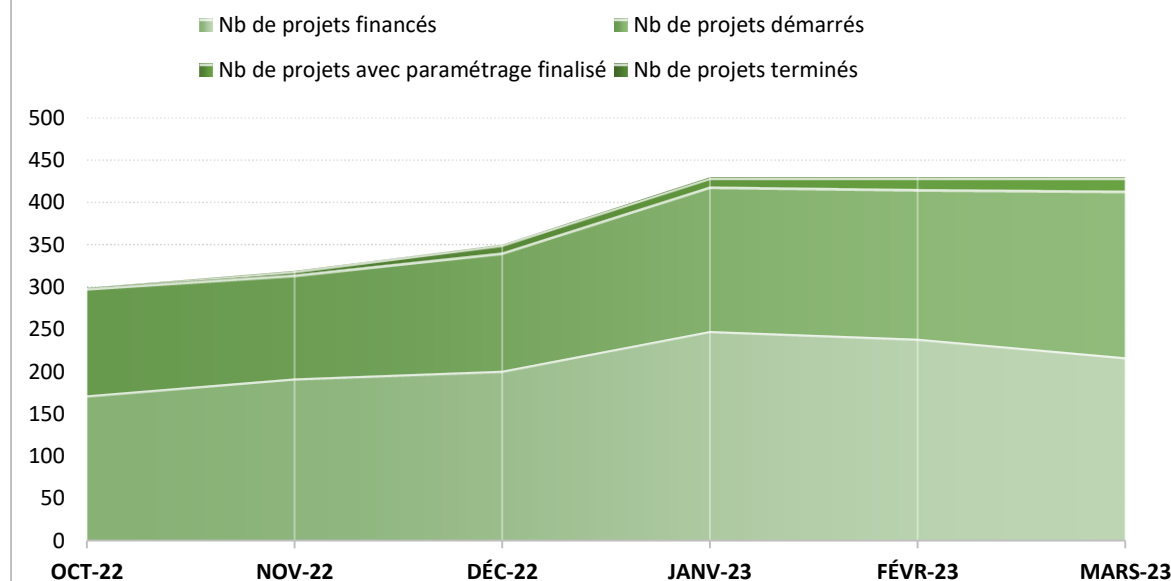
1 projet en fin de VSR

données cumulées

Jan. 23 Fév. 23 Mars 23

	Dossiers en cours de dépôt	-	-	-
	Dossiers en attente	807	-	-
	Projets financés	430	430	429*
	En nombre d'ESSMS	11 435	11 410	11 200*
	Projets démarrés	179	191	213 
	En nombre d'ESSMS	3 861	4 200	4 500 
	Projets paramétrage terminé	11	14	16
	En nombre d'ESSMS	189	277	306
	Projets en fin de VSR	1	1	1
	En nombre d'ESSMS	23	23	23

Avancement du programme ESMS Numérique par étape du process



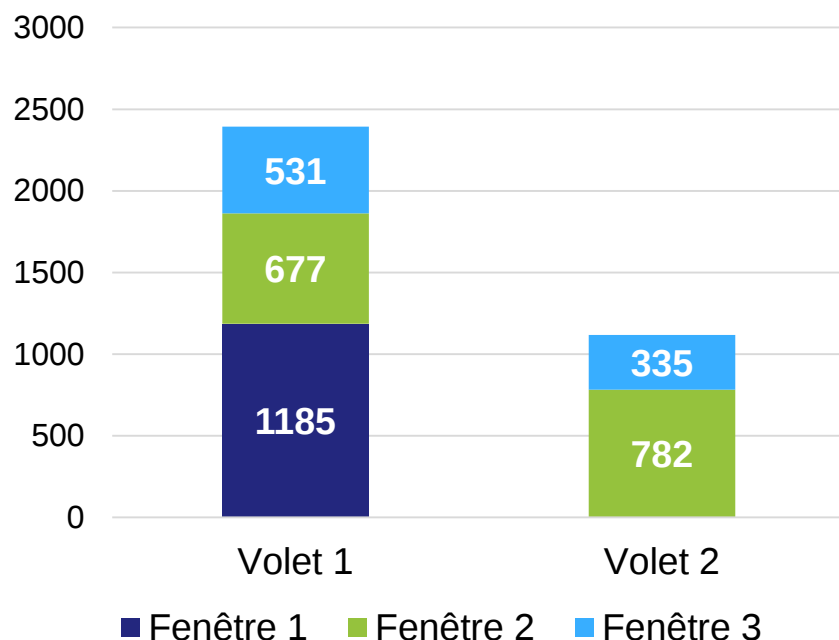
*Le projet Fédération Addiction embarquant 270 ESSMS a informé l'ARS PACA de l'arrêt de son projet en mars 2023.

Usages numériques en établissements de santé

Au total, **1811 établissements** ont intégré le programme SUN-ES. Cela représente :

- **64%** des établissements sanitaires éligibles au programme
- **83%** de l'activité combinée totale correspondante

Nombre des candidatures par volet



- Des **candidatures majoritairement sur les deux premières fenêtres** (56% du total des ES éligibles)
- Un **fort engagement des ES à intégrer le programme**, y compris en fenêtre 3
- Une majorité d'ES engagés pour atteindre les cibles dans le **nouveau jalon de la fenêtre 2 au 31 mars 2023**
- Une atteinte des cibles pour **525 ES** en fenêtre 1 pour l'alimentation du DMP (à fin décembre)

Les candidatures pour la fenêtre 4 sont ouvertes depuis le 1er mars !

Les établissements ont jusqu'au 30 avril inclus pour candidater.

 **70** dossiers déposés en fenêtre 4 à ce jour

Sur les **2819** ES éligibles au programme,

- **873** dont **478** qui ont commandé une prestation SONS, ne se sont pas encore engagés sur les trois premières fenêtres de candidature SUN-ES.
- **L'objectif est de mobiliser ces ES sur la dernière fenêtre du programme, ainsi que ceux qui peuvent candidater sur de nouveaux domaines.**



A savoir que le plan d'ajustement du programme a été validé par [instruction](#).

COSUI #7 – Ordre du jour

1. Rappel des ambitions du Ségur numérique et point de situation
2. Le financement des mises à jour des logiciels des professionnels de santé (SONS)
3. L'accompagnement des nouveaux usages numériques
4. **Les prochains rendez-vous**



Les prochains rendez-vous



- **Dans les jours à venir** : retrouvez les webinaires proposés par l'ANS pour vous accompagner sur le Ségur sur le site esante.gouv.fr/webinaires
- **Mi-mai** : présentation de la **Feuille de route 2023-2027 du numérique en santé** par le Ministre de la Santé et de la Prévention, intégrant les retours de la phase de concertation menée sur la plateforme en ligne et dans le cadre du "Tour des régions"
- **15 juin** : 9e édition du **Conseil du Numérique en Santé**

Nous vous donnons rendez-vous
le mercredi 13 septembre 9h30 pour le prochain
COSUI Ségur numérique !

Réponses à vos questions





MINISTÈRE
DE LA SANTÉ
ET DE LA PRÉVENTION

*Liberté
Égalité
Fraternité*



MERCI !

Référentiels applicables pour la vague 2

Nom	Livrable - services socles	Version applicable	[Version] Éléments principaux	Statut à date
DMP	Guide d'intégration DMP	2.10.0 (SGL, LGC, RIS, DPI, DB)	[2.7.0] - Evolutions autour du "Carnet de vaccination" - RPPS+ - Imagerie (Alimentation et Consultation KOS) - Non-opposition d'accès au DMP + [Annexe] Consultation du DMP via AIR Simplifié	- 2.7.0 (publiée)
			[2.8.0] - Règles certificats EJ/EG	- Publication fin avril
		2.8.0 (PFI)	[2.9.0] - Prise en compte des remplacements en LPS	- Note descriptive fin avril - Publication fin mai
			[2.10.0] - PSC pour TLSi via LPS	- Note descriptive fin avril - Prépublication v0 juin - Publication fin décembre
	Référentiel de sécurité et d'interopérabilité relatif à l'accès des professionnels au DMP	1.0		- 0.7.0 (disponible) - Publication fin mai
TLSi	Guide d'intégration Ordonnance numérique (nouvelle version du cahier des charges de la e-prescription)	2.0	Evolution du guide d'intégration précisant l'utilisation du volet de contenu transport PSC pour l'authentification. Publiée le 08/02/23 sur le site du GIE pour les éditeurs prescripteurs et le 17/02/23 pour les éditeurs exécutants (pharmaciens et professionnels de la LPP)	- 2.0 (publiées)
	Guide d'intégration INSi	Décision à venir	Evolution du guide d'intégration précisant l'utilisation du volet de contenu transport PSC pour l'authentification	- Prépublication v0 novembre - Publication T1 2024
PSC	Référentiel ProSanté Connect	1.8.4	Etude d'impact, de la mise en place d'un partage de session reposant sur la généralisation de l'autorisation code flow au sein d'un même navigateur, sur Référentiel PSC et exigences actuelles dans les DSR	- 1.8.4 (publiée)
MSSanté	Référentiel socle MSSanté #1	1.5.1		- 1.5.1 (publiée)
	Référentiel #2 Clients de Messageries Sécurisées de Santé	1.0		- 1.0 (publiée)
Dédou-blonnage CDA	Exigences d'interopérabilité liaison 2 documents CDA R2 N1 et N3	Exigences va2	Lien systématique des documents N1 et N3 transis à travers la relation XFRM	Exigences transmises lors de la prépublication des REM
SSI	Cahier des charges tests d'intrusion (audit externe - prestataire PASSI)	1.0		- Version de concertation - Publication mi-avril
	Référentiel d'identification électronique -usagers, personnes physiques, personnes morales-	1.0		- 1.0 (publiée)
INS	Référentiel Identifiant National de Santé	2.0	Intégration de document via MSS / Intégration de document du DMP	- 2.0 (publiée) —

Référentiels applicables pour la vague 2

Nom	Livrable - services socles	Version applicable	Éléments principaux	Statut à date
CI-SIS	Volet de transport client lourd (pour le fournisseur de données en santé DMPi)	1.0	Evolution des volets de la couche transport CI-SIS PSC pour les services en santé	- Concertation avril/mai - Publication mai
	Volet Carnet de santé de l'enfant - Mesures de l'enfant	2023.01	Notamment les mesures de l'enfant (poids, taille, périmètre crânien) et les CR des examens de prévention obligatoires (articles L. 2132-2 et R. 2132-1 du CSP), de 8 jours à 18 ans, dont 3 donnent lieu à des certificats de santé décrits dans le CI-SIS	- 2023.01 (publiée)
	Volet de contenu certificats de santé de l'enfant	2022.01	Les trois documents définis dans ce volet sont les certificats de santé de l'enfant du 8ème jour (CS8), du 9ème mois (CS9) et du 24ème mois (CS24).	- 2022.01 (publiée)
	Volet Transport d'un document CDA-R2 en HL7 ORU OUL MDM	2.0	Mise à jour par rapport au RETEX Vague 1, avec en particulier le sujet des acquittements et transmission de codes d'erreurs et version portant des évolutions demandées dans le cadre de la vague 2 du Ségur	- 1.1 (disponible) - Concertation publique fév/mars - Publication fin avril
	Spécifications fonctionnelles et techniques des flux DPI/PFI pour la réception de messages via MSS	1.0	Transmission au LPS de documents CDA provenant d'un courriel MSSanté Transmission de documents et métadonnées	- Version de concertation - Publication fin avril
	Volet ePrescription de produits de santé (médicaments et/ou dispositifs médicaux)	2022.01	Ce volet constitue les spécifications fonctionnelles (SFD) et techniques (STD) de la ePrescription de produits de santé (médicaments et/ou de dispositifs médicaux) au format CDA R2 Niveau 3.	- 2022.01 (publiée)
	Volet de contenu Vaccination (VAC)	2022.01	Jeux de valeurs anatomie Snomed CT + alignement exigences DMP (petites évolutions)	- 2022.01 (publiée)
	Volet Transport Synchrone pour Client Lourd	1.9	VIHF/DMP	- 1.9 (publiée)
		2		- 2.0 (publiée)
	Volet Partage de Documents de Santé	1.12		- 1.12 (publiée)
	Volet Echange de documents de Santé	2.0	Echange MSSanté	- 1.7 (disponible) - Publication mi-avril
	Référentiel unique d'interopérabilité du médicament	2022.10		- 2022-10 (publiée)
	Volet Compte-rendu d'examens de biologie médicale	2021.01		- 2021.01 (publiée)
PAM	Patient Administration Management	2.10.5	Contraintes applicables au profil d'intégration PAM du cadre technique IT Infrastructure dans le périmètre d'IHE France	- 2.10.5 (publiée)
Consentement	Transfert des consentements "Intra-hospitalier"	Version à venir	Evolution du flux IHE PAM (ateliers en cours avec Interop'Santé)	- Publication fin juin
	Transfert des consentements "Extra-hospitalier"	Version à venir	Basé sur FHIR Consent (hypothèse à confirmer en atelier avec les éditeurs)	- Publication fin juillet

Référentiels spécifiques au partage et accès aux images

Nom	Livrable - services socles	Version applicable	Éléments principaux	Statut à date
CI-SIS	Objet de références aux Objets des Examens d'imagerie	1.0		- Version de concertation 0.1 - Publication mi-avril
	Partage de document de santé ST	1.13		- Version de concertation 1.13 - Publication mi-avril
	Partage d'examen d'imagerie de santé SFE	1.0		- Version de concertation 0.1 - Publication mi-avril
	Accès aux documents de santé Imagerie ST	1.0		- Version de concertation 0.1 - Publication mi-avril
Spécifications DRIMBOX	Volet structuration minimale de documents de santé	1.12	Métadonnées imagerie et dépendance contractualisation SNOMED CT	- 1.12 (publiée)
	Spécifications DRIMBOX	1.0		- Version de concertation 0.2 - Publication fin-avril
	Spécifications DICOM Viewer	1.0		- Version de concertation 0.2 - Publication fin-avril

Rappel des liens utiles pour les industriels

- [Page transparence](#)
- [Liste des solutions référencées à date](#)
- [Modèles de documents utilisables dans le cadre des SONS Ségur numérique \(bons de commande, mise en ordre de marché, vérifications d'aptitude\)](#)
- [Modèle de fichier – dépôt d'une demande de financement](#)
- [Modèle de fichier – dépôt d'une demande de solde](#)
- [Guide utilisateur fournisseur – Le dépôt d'une demande de financement](#)
- [Guide utilisateur fournisseur – Le simulateur public](#)
- [Guide utilisateur fournisseur – Les écrans du portail Ségur Numérique](#)
- [Guide utilisateur fournisseur – L'enrôlement auprès de l'ASP](#)
- [Guide utilisateur fournisseur – Modification de la demande d'avance](#)
- [Guide utilisateur fournisseur – La fermeture du guichet de financement](#)

Retrouvez toutes les informations sur le site : <http://esante.gouv.fr/segur>



Les liens vers les documents de communication Sentinelle



- [Démarche Sentinelle](#)
- [Explications et l'ensemble des documents utiles pour mieux comprendre l'INS](#)
- [Mémo INS et procédure d'exception](#)
- [Fiche de conduite à tenir devant une discordance entre l'INS et la pièce d'identité](#)
- [Fiche de conduite à tenir en cas d'absence de retour ou retour multiple \).](#)
- [Foire aux 15 questions les plus posées par les PS](#)
- [Mémo pour comprendre DMP/MSS](#)
- [Règles d'alimentation du DMP](#)
- [Foire aux principales questions des patients](#)
- [Principales questions qui concernent l'alimentation de MES et les données personnelles](#)
- [Page MES à destination des professionnels de santé](#)
- [Page MES à destination des établissements sanitaires](#)
- [Présentation du programme ambassadeurs de MES et la démarche pour rejoindre cette communauté](#)

